

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/HaitiL-ONU-pide-le-maintien-des-elections-en-depit-de-l-insecurite-qui-persiste-dans-le-pays>

HaïtiL'ONU pide le maintien des élections en dépit de l'insécurité qui persiste dans le pays

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : vendredi 15 avril 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le Conseil de sécurité de l'ONU, en mission d'évaluation en Haïti, a appelé jeudi au respect des dates des élections générales prévues en fin d'année, en dépit de l'insécurité qui persiste dans le pays.

Par Clarens Renois

AFP. Port-au-Prince, Le jeudi 14 avril 2005

« Les élections représentent un point fondamental du moment politique en Haïti », a déclaré le président de la mission, l'ambassadeur du Brésil auprès des Nations Unies, Ronaldo Mota Sardenberg. Le diplomate brésilien a souhaité que le scrutin soit « honnête, transparent et démocratique ». Il a insisté sur la nécessité de maintenir le calendrier déjà annoncé.

Des municipales sont prévues le 9 octobre et deux tours seront organisés pour les élections parlementaires et présidentielle, les 13 novembre et 18 décembre. La prise de fonctions du nouveau Parlement est programmée pour le 9 janvier et celle du nouveau président le 7 février.

Plus de 4 millions d'électeurs sont appelés aux urnes sur une population estimée à 8 millions d'habitants. Le coût des élections est estimé à 45 millions de dollars.

Ces dernières semaines cependant, des voix se sont élevées pour mettre en doute la tenue de ces scrutins en raison de l'insécurité qui demeure en Haïti malgré la présence de plus de 6000 Casques bleus.

En début de semaine, un membre du Conseil électoral provisoire haïtien (CEP), l'institution chargée de ces élections, a laissé entendre que les dates prévues pourraient être revues si des mesures urgentes ne sont pas adoptées en vue d'assurer la sécurité dans le pays. « La question du report n'a pas été encore envisagée » formellement, a confié sous le couvert de l'anonymat ce conseiller électoral. Mais il a dans le même temps reconnu que des problèmes de sécurité avaient déjà fait repousser l'ouverture de l'enregistrement des électeurs.

« Il est clair que les nouvelles autorités du pays devraient arriver au pouvoir le 7 février 2006 », a soutenu le chef de la mission d'évaluation du Conseil de sécurité, qui devait dans la journée s'entretenir avec le CEP.

À son arrivée mercredi en Haïti pour cette mission de quatre jours, l'ambassadeur brésilien avait rappelé que le Conseil de sécurité était en faveur de « la participation de tous les partis politiques » dans le processus électoral. Cependant, ces partis « doivent renoncer à la violence », avait-il souligné.

Jusqu'à présent, le parti Lavalas de l'ex-président Jean Bertrand Aristide, exilé en Afrique du Sud, refuse de prendre part aux élections et pose comme conditions de sa participation la libération de certains ex-dirigeants emprisonnés. Il s'agit notamment de l'ancien premier ministre Yvon Neptune, a récemment rappelé l'ancien parlementaire Gérald Gilles, en réclamant aussi la fin de la persécution des militants du mouvement.

Au moins cinq dirigeants de partis ont déjà annoncé leurs intentions de se présenter à la présidentielle, dont l'ex-président Leslie François Manigat. Né le 16 août 1930, Leslie François Manigat était arrivé au pouvoir le 7 février 1988. Il avait été renversé par un coup d'État militaire le 19 juin de la même année.

En réponse au climat d'insécurité qui persiste en Haïti depuis le départ d'Aristide le 29 février 2004, le premier Ministre haïtien Gérard Latortue a annoncé la création d'un comité spécial chargé d'étudier l'évolution de ce

phénomène.